

# VALDURENQUE-INFOS



**JOURNAL D'INFORMATIONS TRIMESTRIELLES**  
édité par la **MAIRIE DE VALDURENQUE**

JANVIER - FÉVRIER - MARS 1986

NUMÉRO 13

## LES DOSSIERS DU CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU TROIS JANVIER 1986

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de M. Jacques CROS.  
Étaient présents : Mmes ROUQUIER, GARCIA, BATTU, HOULES, Mrs BONNAFOUS M., GUILLEN, DE BLAY, CABROL, LACOMBE, PEREZ, SCHAFF.  
Excusés : Mrs BONNAFOUS A., BESSIERE.

#### TRAVAUX

Le Conseil Municipal décide de mettre une rampe dans la descente de l'ancienne MAISON FLOTTARD.

**Terrain de sport** : une commission est nommée qui devra étudier l'agencement du terrain de sport conformément à la demande des équipes de football du village ; régénération du terrain et éclairage.

**Cimetière** : le cimetière sera agrandi de 1 500 m<sup>2</sup> environ sur sa façade Nord.

Les établissements SOLOCATEL ont demandé de pouvoir louer à la mairie une bande de terrain, longeant leur parcelle côté sud. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe et étudie un bail de location.

D'autre part, il est décidé, au cours de la séance, de faire mettre l'eau et l'éclairage aux garages municipaux.

**Subvention** : une somme de 920 F a été allouée, pour le goûter de Noël à l'école.

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FÉVRIER 1986

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Jacques CROS.  
Étaient présents : Mmes ROUQUIER, GARCIA, BESSIERE, Mrs BONNAFOUS A., BONNAFOUS M., GUILLEN, DE BLAY, CABROL, LACOMBE, PEREZ.  
Excusés : Mmes BATUT, HOULES, M. SCHAFF.

#### TRAVAUX

1°) ASSAINISSEMENT : M. le Maire informe son Conseil que la tranche dite «La Tuilerie» est programmée pour 1986 par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal décide :

2°) Stade : de présenter un dossier de demande de subvention pour l'éclairage du stade.

3°) Voie Communale N° 1 : de présenter un dossier de demande de subvention afin d'améliorer la sécurité sur cette voie.

4°) Maisons des associations : de présenter une demande de subvention pour la création d'une maison des associations.

5°) Cimetière : d'agrandir le cimetière de 1 500 m2 environ.

6°) Chemin : de faire le chemin du Pioch d'Azou.

## Questions Diverses

Une taxe de 8 % sur l'électricité est instituée afin de pouvoir obtenir les subventions les plus élevées possible lors des travaux d'électrification rurale.

Est votée : l'exonération de la taxe professionnelle de 5 ans maximum au taux de 100 % lors d'une création d'entreprise.

M. le Maire délègue M. Christian DE BLAY comme Président du Bureau de vote des élections régionales.

Il le délègue également pour la signature du permis de lotissement en zone industrielle de l'indivision CROS.

M. CROS donne lecture de la lettre de M. Camille PAGES Président de l'Amicale Pétanque annonçant que l'association est en sommeil pour un an.

Le Conseil Municipal refuse la création d'un poste de monitrice municipale de musique.

Réponse négative est donnée à la demande du Collège de Labruguière pour une subvention pour un voyage linguistique et culturel en Italie.

---

## COMMUNIQUES DES ASSOCIATIONS :

---

### *Club d'Animation*

Vous avez été nombreux à faire honneur à notre réveillon dansant de la Saint-Sylvestre, enterrer avec nous l'année 1985 et fêter l'arrivée de 1986. Aussi nombreux à rester jusqu'à 6 heures du matin..., à notre plus grande satisfaction.

Nous espérons que le menu et l'ambiance vous auront plu. Nous tâcherons, selon la formule bien connue, de faire encore mieux la prochaine fois.

**Information :** Notre Assemblée Générale Annuelle s'est tenue le 17 Janvier. Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président : M. Albo Elie

Vice-Présidents : Mrs GARCIA Valérien, HOULES Jean-Michel

Secrétaire : Mme HOULES Marie-Hélène

Secrétaire-adjoint : M. BESSIERE Jean-Pierre

Trésorière : Mme BADOIX Irène

Trésorière-Adjointe : Mme HOULES Marthe

#### Nos prochaines animations :

Tous les préparatifs sont prévus pour les principales fêtes de cette année :

Le 21 Juin, feu de la Saint Jean avec grand bal gratuit à la salle des fêtes.

Les 22, 23, 24 août 1986, fête locale de VALDURENQUE, 3 orchestres animeront ces journées.

Début septembre : traditionnelle fabounade.

A BIENTÔT ! LE PRÉSIDENT : E. ALBO

### **CLUB DE LA FRATERNITÉ**

#### *3<sup>ème</sup> AGE de Valdurenque*

Le club vous souhaite bonne année pour 1986. Il salue tous les nouveaux membres, les anciens et malheureusement ceux qui nous ont quittés. Il invite ceux qui, seuls, isolés, séparés, malheureux ont besoin d'amitié et de chaleur humaine à les rejoindre. Ils seront accueillis avec joie et trouveront au club une ambiance amicale et fraternelle.

Nous rappelons que nous accueillons toutes les personnes âgées de 50 ans et plus ; chez nous pas de rancune pas de politique, pas de religion, seulement des êtres humains qui s'engagent à être dignes.

A la suite de l'Assemblée Générale du 26 Janvier le bureau est le suivant :

Président d'Honneur : M. le Maire Jacques CROS

Président : M. MOGA Pierre

Vice-Présidente : Mme GAU Alice

Secrétaires : M. AVEROUS Georges, Mme GUTTARD Marguerite

Trésoriers : Mrs BONNAFOUS Marcel, SEGUIER Louis, Mme BARTHES Germaine.

Animation et voyages : Mrs ROQUE Paul, CAUSSANEL Jean, MARANI Louis, Mme GABAUDE Marie-Louise

Soit 11 membres totalement bénévoles.

# M. J. C. Valdurenque

AVEC NOS JEUNES SPORTIFS

Notre jeune équipe dispute le championnat U.F.O. L.E.P. Pour leur première année de compétition ils ont obtenu des résultats très satisfaisants. Sur 13 matches disputés ils comptent 4 victoires 2 nuls et 7 défaites. Ce début est très encourageant car notre équipe est surtout formée de poussins surclassés.

Félicitations à nos jeunes pour leur sérieux, leur entraîneur M. ROLDAN pour son efficacité.



## Composition de l'équipe :

Debout de gauche à droite : TESTE Stéphane, CARRO Ludovic, HOULES Sébastien, BELLIL Christophe, SIRVEN Bertrand, CAYSSIE Laurent.

Assis : BELLIL Frédéric, CARRO Christophe, KOZLOWSKI Yoann, CALAS Frédéric, SOMPAYRAC Sébastien.

Entraîneurs : Mrs ROLDAN et CASCALES Gérard.



Cette proposition de loi nous convient parfaitement. Par conséquent, nous la combattrons avec violence, puis nous la voterons pour empêcher ceux qui l'ont faite à contre-cœur!

## ASSOCIATION OMNISPORTS DE VALDURENQUE

Lors de l'Assemblée Générale du 28 Mars, le bureau de l'association a été composé comme suit :

**Président :** M. GUILLEN Jacques

**Vice-Présidents :** Mrs PENCHENAT Gérard, ALLABERT Claude

**Secrétaire :** Mme HOULES Josée

**Secrétaire adjointe :** Mme BADOIX Irène

**Trésorière :** Mme PERE Josette

**Trésorier adjoint :** M. ALLABERT Alain

**Animation :** Mrs HOULES Jean-Michel, NHAN-SANA Nouack.

L'association omnisport a décidé :

- 1°) d'organiser un tournoi permanent de tennis dont les résultats seront affichés dans le cours.
- 2°) de faire des rencontres avec d'autres clubs (intervillages). Nous vous rappelons qu'il a lieu de renouveler vos cartes.



SPORTS de VACANCES

## SERVICE NATIONAL

**Recensement :** nous rappelons aux jeunes :  
nés en Novembre et Décembre 1968, Janvier et Février 1969 qu'ils doivent se faire inscrire avant fin avril 1986.  
Nés en : mars, avril, mai, juin 1969 qu'ils doivent se faire inscrire en Juillet 1986  
Nés en : Juillet, Août, Septembre 1969 en Octobre 1986.

# Notes Historiques sur Valdurenque

## LA COMMUNE DE LAGARRIGUE

LES TRENCAVEL, vicomte d'ALBI, possédaient vers l'an 1000 toutes les seigneuries de la région Castraise. Ils en confiaient la garde à des nobles ou guerriers de leur choix. Un seigneur de Gaix, GÉRARD rendit hommage en 1035 à Bernard ATON III. Philippe de MONFORT reçut après la guerre des Albigeois la Seigneurie de CASTRES et les frères BURLAS celle de GAIX en 1270.

Le 11 Septembre 1291, les seigneurs de Castres et de Gaix firent une transaction au sujet des limites des deux consulats. Cette limite est la même que l'actuelle, entre les communes de LAGARRIGUE et VALDURENQUE pour le ruisseau d'Ayguespars (du Pesquié) et le chemin du moulin de Gaix. Cette transaction fut complétée le 17 Juillet 1393 pour des droits de pâturages au Carla.

Vers 1290, l'agglomération de familles à LAGARRIGUE, appelée «Grange» s'était suffisamment peuplée pour devenir un village. Les terres de LAGARRIGUE dépendaient du consulat de CASTRES pour le Compoix (cadastre) et les impôts royaux (la taille), mais les habitants de LAGARRIGUE dépendaient de la juridiction de Gaix pour la justice. Pendant les guerres de religion, CASTRES fut une place forte protestante très importante. La paix d'ALES, en 1629 MIT FIN à CES GUERRES. Elle obligea les villes protestantes à raser leurs fortifications et à reconstruire les églises qu'ils avaient démolies. La ville de CASTRES dut faire des emprunts qui s'ajoutèrent à ceux faits par les protestants pour l'achat d'armes et munitions. Toutes ces charges augmentèrent beaucoup les impôts.

Les habitants de LAGARRIGUE, catholiques, ne voulurent pas participer aux dépenses occasionnées par les protestants. Ils demandèrent à être rattachés à la Seigneurie de Gaix pour le compoix et la taille. Louis de Cardailhac, seigneur de Gaix résolut de faire ériger LAGARRIGUE en consulat indépendant. Il s'adressa dans ce but à la cour des comptes et des aides de MONTPELLIER qui rendit le 30 Août 1651 un arrêt autorisant la séparation du terroir de Lagarrigue d'avec le consulat de CASTRES d'après la vérification qui devait être faite par Jean Garrigue, lieutenant de justice de LAUTREC et ordonnant aux habitants de Lagarrigue, de répartir eux-même leur part d'impôts et d'en verser le montant entre les mains du receveur du diocèse. Jean Garrigue fut arrêté dans l'exécution de son mandat par l'opposition des consuls de Castres et par un arrêt du Parlement de TOULOUSE cassant celui de la cour des comptes.

De nouveau sollicitée par Louis de Cardailhac, la cour des comptes rendit un second arrêt le 18 Février 1652 cassant celui du parlement. A l'instigation des consuls de Castres, le procureur général près le parlement de TOULOUSE sollicita du roi des lettres réglant ce conflit d'attribution.

Le comté de Castres avait été rattaché au domaine royal en 1519, après la mort de Bouffil de Juge. Les deux parties, représentées par leurs avocats, M<sup>o</sup> Soubayran pour Castres et M<sup>o</sup> Baillet pour Gaix comparaissent à Paris le 13 Novembre 1653 devant le conseil d'état et privé du roi. Louis de Cardailhac fait valoir que le terroir de Lagarrigue avait toujours dépendu de la baronnie de Gaix pour la justice et tous les droits seigneuriaux. Le conseil privé renvoya les parties devant la cour des comptes de Montpellier et ordonna que l'arrêt de cette dernière serait exécuté. Jean Garrigues avait opéré le partage des deux consulats mais les consuls de Castres firent une résistance passive en ne donnant pas les compoix concernant Lagarrigue. Une transaction fut faite le 5 Janvier 1658 et les limites vérifiées par Louis Bel, lieutenant de Gaix et Etienne Cousinier. Ces limites étaient indiquées par des bornes portant les armoiries de Castres et la marque du nouveau consulat. Cette affaire avait duré 7 ans et à la même époque, le village d'Hauterive fut aussi détaché de la ville de Castres.

Le premier Consul de Lagarrigue, Germain Cambounet fut nommé le 15 Mai 1659 en présence de Simon Cambounet, Jacques Peire, Pierre Robert et Antoine Chabal. Le compoix de Lagarrigue extrait de celui de Castres date de 1643, le premier de Lagarrigue de 1658 et la première matrice de répartition des impôts, appelée livre royal de 1661. Le 23 Juin 1691, un édit royal créa l'office de garde des archives, greffier des communautés et répartition des rôles. Le consulat de Lagarrigue était sous l'autorité du Seigneur de Gaix assisté de son lieutenant et juge et représenté par un consul, deux conseillers, deux estimateurs, deux surposés et un greffier. La famille Cambounet donna beaucoup de consuls depuis le 1er jusqu'au dernier en 1789. Cette famille habitait une métairie et donna son nom à un lieu dit du cadastre.

Au début de la révolution, le 21 février 1790 eut lieu l'élection du premier Maire, Marc PAILLET, d'un procureur de la Commune, Augustin BARTHE et de deux officiers municipaux, Alexis CAMBOUNET et Jean BARTHE. Ils prêtèrent serment à la constitution et formèrent le Conseil Général de la Commune. Le Maire était renouvelable tous les deux ans, les autres chaque année par moitié.

La Révolution passa et sous l'Empire, le 7 octobre 1810, l'adjoint PAILLET donna lecture de l'arrêté du Préfet portant nomination de M. EMMANUEL RICHARD GAIX pour remplir les fonctions de Maire de LAGARRIGUE. Le Baron de Gaix administra sagement la petite commune. En 1830, ne voulant pas prêter serment à Louis Philippe il démissionna de sa charge de Maire mais resta au conseil. Il fut remplacé par le sieur BALARAN. En 1837, le tirage au sort des conseillers sortant l'obligea à solliciter le renouvellement de son mandat avec 4 autres conseillers dont le Maire BALARAN. Il arriva en tête et fut réélu jusqu'en 1848 où âgé de 70 ans il ne se représenta plus.

Il fut remplacé par son frère Gabriel, le Chevalier de Gaix qui fut élu en tête de ses collègues. Ceux-ci, le 6 septembre 1848 firent de lui le nouveau Maire de LAGARRIGUE. L'année suivante il donnait sa démission de Maire ne voulant pas prêter serment à NAPOLEON III mais resta conseiller jusqu'en 1853. Il se consacra à CASTRES aux bonnes oeuvres, participa à l'achat de la première maison du Couvent Bleu lors de sa fondation et présida jusqu'à sa mort la société de Saint Vincent de Paul.

Après la révolution, les maires et conseillers devaient prêter serment à la constitution et aux chefs d'État qui se succédèrent, NAPOLEON, LOUIS XVIII, CHARLES X, LOUIS PHILIPPE et NAPOLEON III.